# **EXPOSITION FETE DU PRINTEMPS 2025**

### REGLEMENT

Dans le cadre de la fête de printemps de Soustons, le comité des fêtes organise une exposition qui s'adresse à des auteurs, peintres, sculpteurs et photographes, qui aura lieu le dimanche 6 avril 2025 dans les rues de Soustons de 10h00 à 17h30.

## Un numéro de Siret ou une responsabilité civile est obligatoire.

## Responsabilité du Comité de fêtes :

- Il décide de l'attribution des places, de la superficie occupée.
- Il ne pourra être tenu responsable en cas de perte, de détérioration ou de vol des oeuvres exposées.

Espace limité à 4 mètres linéaires pour les peintres, sculplteurs et photographes, 2 mètres linéaires pour le auteurs, **tables, chaises et gilles non fournies,** chaque artiste apporte son materiel et assure son installation.

Une fiche d'inscription dûment complétée devra être retournée au comité des fêtes accompagnée du **règlement de 10 €**, règlement par chèque à l'ordre du comité des fêtes, adressé à

- Comité des fêtes, 17 rue de Moscou, 40140 Soustons.

La date limite des inscriptions est fixée au 23 mars. Toute fiche reçue après cette date ne pourra être prise en considération. Le nombre de places étant limité, la sélection se fera suivant l'ordre des inscriptions.

#### Pour de plus amples renseignements vous pouvez :

- Adresser un mail à : denis.brun@sfr.fr

En cas de pluie cette manifestation sera annulée et votre chèque sera détruit.